

# Le Mag'

Le journal de Cagire Garonne Salat



La Présidente et les 15 Vice-présidents

**ÉLECTIONS 2026**  
Découvrez vos 70 conseillers  
communautaires



**Cagire  
Garonne  
Salat**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Édito



« Relever les défis, renforcer notre identité commune »

C'est avec une immense joie, mais également avec beaucoup d'humilité et de responsabilité, que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que présidente de la communauté de communes. Le 9 avril, les élus communautaires m'ont fait l'honneur

de me confier cette présidence. Je mesure pleinement la confiance qui m'a été accordée et je tiens à les en remercier sincèrement.

Cette nouvelle responsabilité s'inscrit naturellement dans la continuité du travail engagé depuis de nombreuses années par François Arcangeli. Au-delà de notre collaboration étroite et de l'amitié qui nous lie depuis des décennies, nous partageons une même vision, une même ambition pour notre territoire : celle d'un territoire rural attractif, dynamique, solidaire et profondément attaché à sa qualité de vie. Son engagement constant au service de Cagire Garonne Salat a largement contribué à construire l'intercommunalité que nous connaissons aujourd'hui. Je souhaite poursuivre cette dynamique tout en préparant les évolutions de demain.

Car si nous devons mener à bien les projets déjà engagés (Thermes de Salies-du-Salat ou site multi-activités au lac de Touille), nous devons également penser à l'avenir : développement de nouvelles solutions de mobilité, l'accompagnement de la transition énergétique, le renforcement de notre attractivité économique et touristique ou encore l'adaptation de nos services aux évolutions démographiques.

En 2027, nous célébrerons les dix ans de notre communauté de communes. Dix années durant lesquelles nous avons su transformer la diversité de nos communes en une véritable force collective. Nos patrimoines, nos cultures, nos paysages, nos économies locales et nos histoires constituent une richesse exceptionnelle. Cette ambition collective ne se construit jamais au détriment de ce qui fait notre singularité. Bien au contraire.

**Notre communauté de communes agit chaque jour à vos côtés.** Elle contribue concrètement à votre qualité de vie à travers de nombreux services essentiels. Préserver ce cadre de vie, protéger nos paysages, accompagner la transition écologique et énergétique, soutenir nos agriculteurs, nos associations, nos entreprises et nos communes sont des priorités indissociables du développement de notre territoire.

Vous découvrirez dans ce numéro spécial du Mag' les élus qui composent cette nouvelle mandature, les quinze vice-présidentes et vice-présidents ainsi que leurs délégations, les compétences exercées par notre intercommunalité et les nombreux services mis à votre disposition. Maintenir des services publics de qualité et garantir à chacun un égal accès à ces services sur l'ensemble du territoire est notre priorité.

Si j'ai accepté cette responsabilité dans un contexte parfois difficile pour les élus locaux, c'est parce que je crois profondément en ce territoire. Je ne suis pas née ici, mais voilà près de quarante ans que le Comminges m'a accueillie. J'y ai construit ma vie, mes engagements et mes convictions. J'y ai découvert une qualité humaine, une solidarité et une authenticité qui continuent chaque jour de nourrir mon envie d'agir. C'est cet attachement profond qui me donne l'énergie de poursuivre cet engagement au service de l'intérêt général. Soyons attentifs les uns aux autres, solidaires et vigilants.

C'est avec enthousiasme, détermination et confiance que nous poursuivrons ensemble cette belle aventure collective.

Je vous souhaite une excellente lecture ainsi qu'un très bel été.

**Marie-Christine Llorens**  
Présidente

## Le fonctionnement institutionnel de la communauté de communes

Créée officiellement au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de communes Cagire Garonne Salat regroupe 55 communes pour un peu plus de 18 000 habitants. En application de la loi NOTRe, cette intercommunalité est issue de la fusion des trois Communautés de communes du canton de Saint-Martory, de Salies-du-Salat et des Trois Vallées ainsi que du SIVOM de la région de Salies-du-Salat.



### Communes de plus de 1 000 habitants

Les électeurs désignent leurs conseillers communautaires.



### Communes de moins de 1000 habitants

Le maire est désigné conseiller communautaire mais peut laisser sa place à son 1<sup>er</sup> adjoint.

### Le Président

Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la communauté.



### Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du Conseil, met en œuvre les décisions avec l'aide de ses services, décide des dépenses à engager.

Il représente la communauté en justice.

### Le conseil communautaire

Il est composé des 70 conseillers communautaires qui élisent le Président et le Bureau.



### Il prend les décisions

Il se réunit en moyenne une fois par mois en séance publique.

### Le Bureau

Il rassemble le Président de la communauté de communes et les Vice-présidents.



### Il donne un avis et arbitre les propositions des commissions

Il prend des décisions déléguées par le conseil et quelques délibérations. Il se réunit deux à trois fois par mois.

### Les commissions et les groupes de travail

Les commissions sont composées de conseillers municipaux des 55 communes. Les groupes de travail peuvent intégrer des personnes non élues.



### Ils débattent et font des propositions

## Sommaire

Fonctionnement 3

ITW de la Présidente 4

Présidente et vice-présidents 5-9

Trombinoscope délégués communautaires 6-9

Organigramme des services 10-11

Compétences 12

CIAS 13

Vice-présidents-tes 14-29

Retour images 30

Les RDV de l'été 31

Carte du territoire 32

## Le Mag'

JUILLET 2026 #18

Tiré à 10 000 exemplaires

ISSN : 2555-9915

Communauté de communes  
Cagire Garonne Salat

15 Avenue du Comminges  
31260 Mane | 05.61.98.49.30  
secretariat@cagiregaronnesalat.fr

Directrice de la publication :  
Marie-Christine Llorens

Crédits photo : © 3CGS sauf mentions contraires

Impression : Imprimerie FABBRO  
www.imprimerie-fabbro.fr

www.cagiregaronnesalat.fr

## L'interview de la Présidente

Dans la continuité mais sans immobilisme

*Le 09 avril 2026, lors du conseil communautaire d'installation à Mane, Marie-Christine Llorens a été élue présidente de la communauté de communes. À 65 ans, après plusieurs mandats intenses et riches en tant que vice-présidente en Cagire Garonne Salat, marqués notamment par ses actions dans le tourisme et la culture, elle entame sa première mandature en tant que présidente.*

*Maire de Montespan depuis 2008, elle est également première vice-présidente de l'association pour la création du PNR Comminges Barousse Pyrénées, vice-présidente au sein du PÉTR Pays Comminges Pyrénées et du Syndicat Mixte de l'Abbaye de Bonnefont. Déterminée à poursuivre le travail engagé aux côtés de son prédécesseur François Arcangeli, elle est profondément attachée au territoire Cagire Garonne Salat. Travailler dans la continuité mais sans immobilisme pour faire évoluer la communauté de communes et lui permettre de répondre aux enjeux de demain tout en préservant son cadre de vie. Interview.*

### Quels sont vos axes de travail prioritaires ? Votre projet pour l'intercommunalité ?

Je souhaite que chaque habitant soit accompagné par la communauté de communes de son plus jeune âge jusqu'à la fin de vie. Faut-il rappeler que nos services Petite enfance, enfance et jeunesse et Autonomie à Domicile sont les pivots de notre action au quotidien ! Je suis portée par l'envie de continuer à servir pleinement notre territoire, agir avec loyauté, constance, engagement, avec un esprit d'équipe, en m'appuyant sur la richesse humaine de notre territoire, avoir une vision à long terme avec des engagements concrets. Continuité mais pas immobilisme. Et comme je suis particulièrement attachée à la vie associative, très riche et active en Cagire Garonne Salat, je m'engage à poursuivre le soutien aux sports, à la culture et aux acteurs associatifs en général. Ce sont eux qui contribuent largement à l'attractivité du territoire.

### Agir seulement dans la continuité ou y a-t-il de la place pour de nouveaux projets fédérateurs dans un contexte budgétaire contraint ?

Nous devons bien sûr porter des projets structurants et répondre aux attentes. Je pense notamment aux thermes de Salies-du-Salat. Ce projet est majeur et engage l'avenir de notre territoire. Image forte de notre beau patrimoine

nous souhaitons réellement parler de ce site au futur mais il faudra approfondir encore plus le travail engagé avec tous les partenaires et les élus de Salies et faire des choix.

Malgré le contexte budgétaire plus qu'inquiétant pour le bon fonctionnement de la collectivité, nous devons nous efforcer de renforcer l'attractivité de notre territoire en soutenant nos entreprises, en encourageant l'artisanat, en développant un tourisme structuré en lien avec l'office de tourisme. Nous devons préserver ce qui fait notre richesse et tout cela devra être articulé avec le PNR, outil majeur de ce mandat.

### Justement, comment vous voyez l'avenir ?

Ce qui me porte, c'est la satisfaction de voir aboutir les projets.

Mais, pour préparer l'avenir, nous devons aller plus loin sur des sujets tels que santé, agriculture, pastoralisme, mais aussi développer de nouvelles thématiques comme la lutte contre la pauvreté, les solidarités, les mobilités...faire plus ou différemment.

### Vous vous êtes entourée de 15 vice-présidents.tes. Un mot sur cette équipe qui compte de nombreux nouveaux élus ?

Pour moi l'équipe qui m'entoure, est non seulement composée des vice-présidents.tes mais aussi de tous les personnels qui travaillent au quotidien au sein de la communauté de communes. Je porterais une oreille plus qu'attentive à la qualité de vie au travail ; lorsque les agents se sentent bien, ils travaillent mieux et j'attends que les projets se portent ensemble dans un respect mutuel. C'est dans ce climat là que je souhaite que le binôme élus-agents fonctionne.

### Vous avez parlé, durant votre campagne, d'organiser les Assises de Cagire Garonne Salat, de quoi s'agit-il ?

Ces Assises se feront en deux temps : une première journée où seront conviés tous les élus communautaires et les 55 maires pour découvrir ou redécouvrir le territoire Cagire Garonne Salat mais aussi les sites communautaires, autour des enjeux de ce mandat.

Une seconde journée sera dédiée à l'ensemble des élus, communautaires et municipaux, pour dessiner ensemble les orientations du mandat, et proposer un véritable projet de territoire collectif.

## Présidente & Vice-présidents



**PRÉSIDENTE**  
**MARIE-CHRISTINE LLORENS**  
Maire de Montespan



**1<sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**JEAN CAZES**  
Finances et ressources humaines  
Maire d'Arbas



**2<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**PATRICK BARÉS**  
Voirie, ordures ménagères et services techniques  
Maire d'Aspet



**3<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENTE**  
**MARIE-CHRISTINE GUALTER**  
Petite enfance, enfance, jeunesse  
Maire de Mane



**4<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**JEAN-LUC PICARD**  
Habitat et services à la population  
Maire de Beauchalot



**5<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**PHILIPPE SOUQUET**  
Solidarités et précarité  
Maire de Cassagne



**6<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**OLIVIER LOUBET**  
Développement économique  
Maire de Francazal



**7<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENTE**  
**PASCAL MARASSÉ**  
Tourisme, culture, patrimoine  
Conseillère déléguée à la mairie d'Aspet



**8<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**JEAN-PIERRE VIALATTE**  
Randonnées et mobilités  
Maire d'Arnaud-Guilhem



**9<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENTE**  
**SABINE BASTIANELLI**  
Santé  
Maire de Salies-du-Salat



**10<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**RAYMOND JOUBÉ**  
Eau et GEMAPI  
Maire de Belbèze-en-Comminges



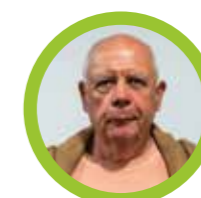
**11<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**PATRICK BISCARO**  
Sport  
Élu à la mairie de Salies-du-Salat



**12<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**PATRICK CAPELLI**  
Services aux communes et mutualisation  
Maire de Milhas



**13<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENTE**  
**CLAUDETTE ARJO**  
Cadre de vie et projet de territoire  
Ajointe à la mairie de Saint-Martory



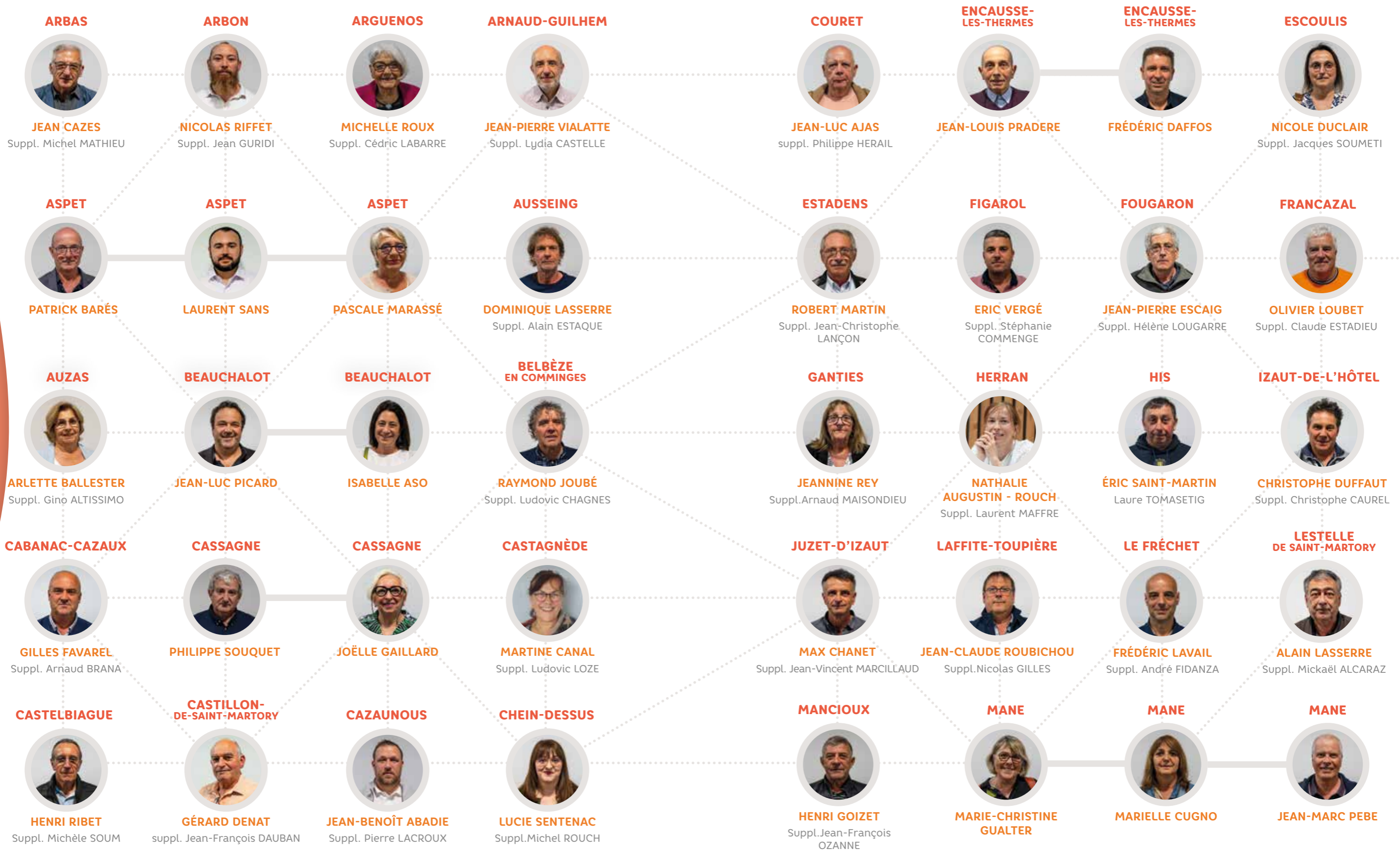
**14<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**JEAN-LUC AJAS**  
Environnement, PCAET, biodiversité  
Maire de Couret



**15<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**SYLVAIN JUNQUA**  
Agriculture et forêt  
Maire de Sengouagnet

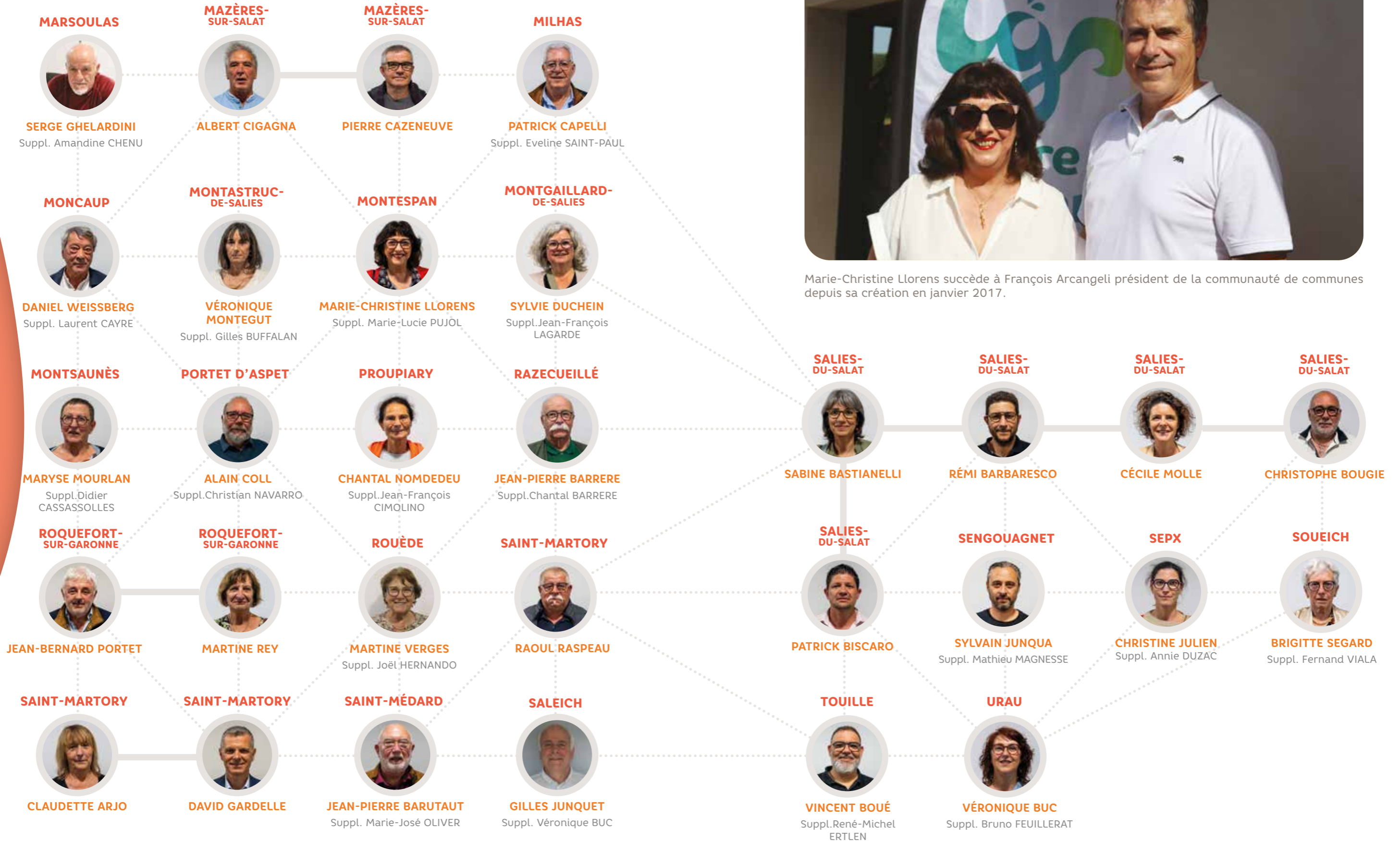
# 70 Délégués communautaires .....55 communes

Trombinoscope Délégués



# 70 Délégués communautaires, 55 communes

Trombinoscope Délégués

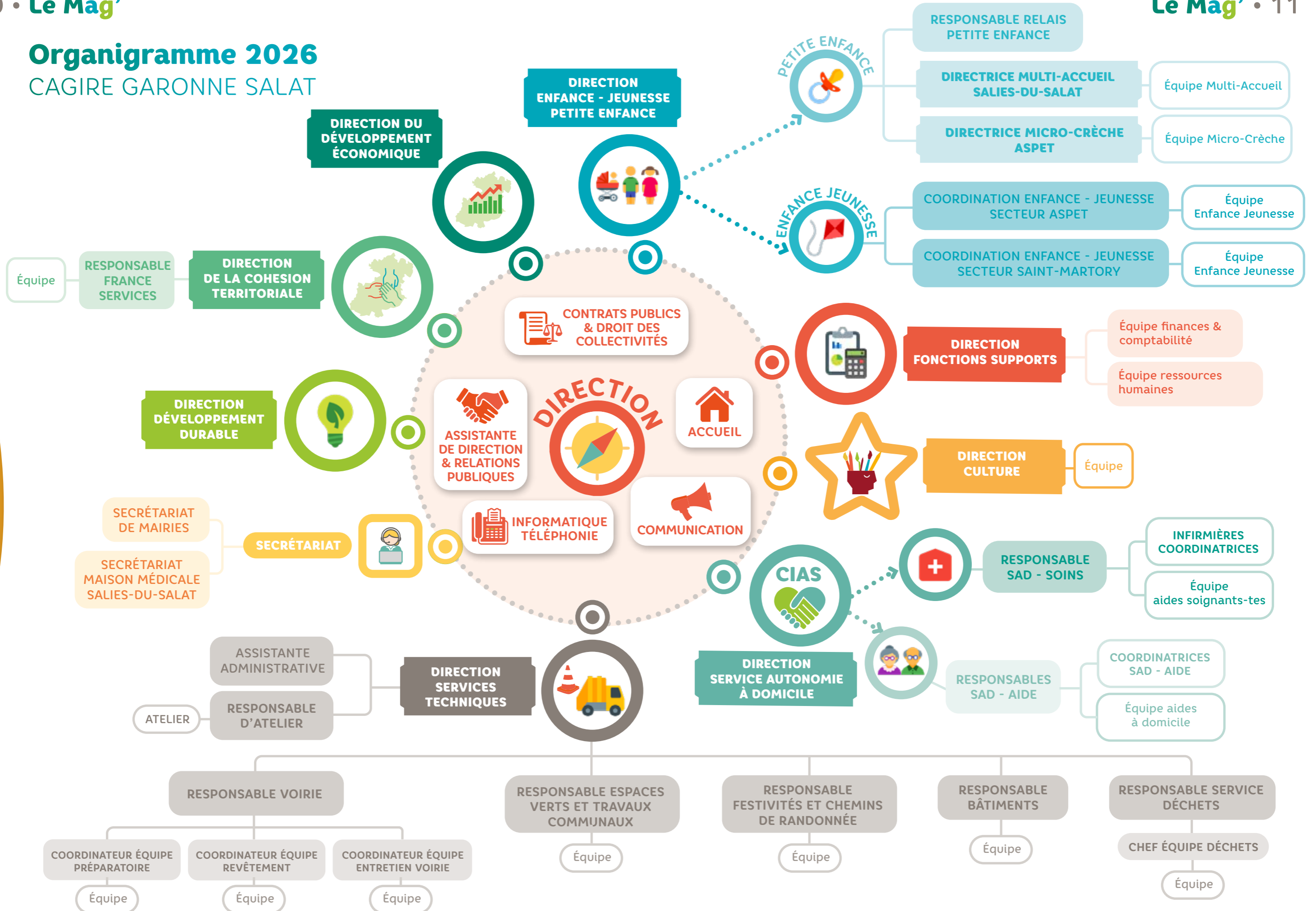


Marie-Christine Llorens succède à François Arcangeli président de la communauté de communes depuis sa création en janvier 2017.

# Organigramme 2026

## CAGIRE GARONNE SALAT

Organigramme des services



# Les compétences Cagire Garonne Salat

Une intercommunalité est un Établissement Public de Coopération Intercommunale-EPCI-réunissant plusieurs communes pour exercer en commun plusieurs compétences.

## Compétences OBLIGATOIRES



**AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE**



**ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**



**CRÉATION ET GESTION DE ZONES D'ACTIVITÉS**



**PROMOTION DU TOURISME**  
Office de tourisme communautaire Cagire Garonne Salat



**COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS**  
Collecte des ordures ménagères  
Gestion des déchetteries  
Gestion des points tri



**GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS**



**AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

## Compétences SUPPLÉMENTAIRES



**ACTION CULTURELLE**



**DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE**



**PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)**



**CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET GESTION DE MAISONS DE SANTÉ, DE CENTRES DE SANTÉ ET DE MAISONS MÉDICALES**



**COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES (FIBRE)**



**PROTECTION & MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT**



**CONSTRUCTION, ENTRETIEN & GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS & SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**



**POLITIQUE DU LOGEMENT & DU CADRE DE VIE**



**ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**  
ENFANCE JEUNESSE - PETITE ENFANCE - AIDE & ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD) - SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)



**CRÉATION, AMÉNAGEMENT & ENTRETIEN DE LA VOIRIE**



**CRÉATION & GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC**



**EAU**



**CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET GESTION DE LA FOURRIÈRE - REFUGE ANIMAL DE SAINT-GAUDENS**



**ÉTUDES ET TRAVAUX DE CRÉATION D'UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT THERMAL À SALIES-DU-SALAT**

# CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE



## SERVICE AUTONOMIE À DOMICILE AIDE & SOINS

### La priorité

Un service pour aider les habitants à rester chez eux : permettre aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ou aux personnes fragilisées de continuer à vivre chez elles, dans les meilleures conditions possibles. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le service intervient dans les 55 communes.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

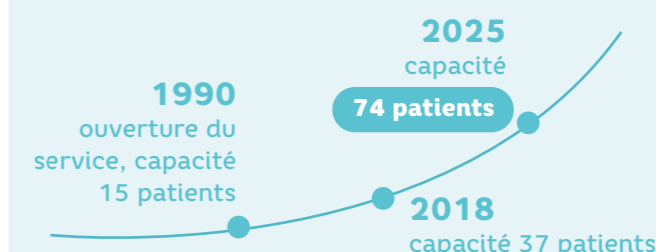
Un service proche des habitants Pour mieux répondre aux besoins des habitants et de leurs proches, le service met en place des actions « bonus » financées par des fonds supplémentaires demandés via des appels à projets :

- **véhicules de service** : permettent d'intervenir dans toutes les communes, même les plus éloignées.
- **soutien psychologique gratuit** : peut être proposé aux agents, aux aidants et aux personnes accompagnées.
- **un temps de rencontre** : organisé pour rassurer la personne accompagnée lorsqu'un remplacement est prévu,
- **projet personnalisé** pour chacun en fonction de ses besoins, ses habitudes, ses attentes et ses capacités.



Toutes les infos dans le guide pratique

### LE SOIN EN CHIFFRES



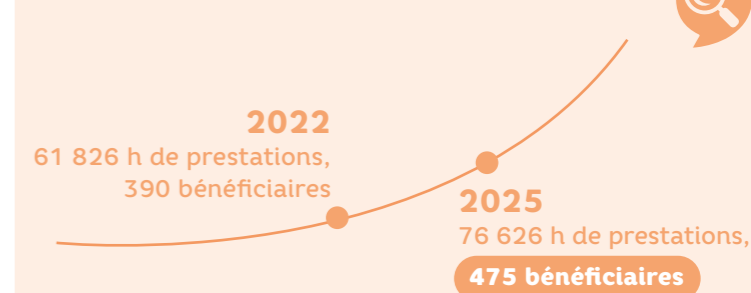
**18**

AIDES-SOIGNANTS

**98,79 %**

**TAUX D'OCCUPATION**  
Les places sont presque toutes occupées tout au long de l'année

### L'AIDE EN CHIFFRES



**109**

AIDES À DOMICILE

**15 JOURS**

après réception de la demande, une intervention peut être mise en place en 15j ; pas de liste d'attente.

### NUMÉRO UTILE

→ 05.61.97.85.94

Compétences

CIAS

# Qui paie quoi?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CAGIRE GARONNE SALAT

**1 heure d'accueil en multi-accueil**

**COÛT FAMILLE**  
TARIF MOYEN D'1 HEURE EN MULTI-ACCUEIL  
**2 €**

**COÛT RÉEL**  
1 HEURE D'ACCUEIL PAR ENFANT

FAMILLE 15%	CAF31 41%
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 33%	MSA 5%
<b>20,99 €</b>	

**1 journée en centre de loisirs avec repas**

**COÛT FAMILLE**  
TARIF MOYEN 1 JOURNÉE EN ALSH (sans repas)  
**8,78 €**

**COÛT RÉEL**  
1 JOURNÉE EN ALSH

FAMILLE 18,55%	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 47%
AUTRES 0,9%	CAF31 32,55%
<b>47,31 €</b>	

**1 entrée à la piscine d'été**

**COÛT Baigneur**  
TARIF MOYEN D'1 ENTRÉE PISCINE (selon l'âge)  
**1,50 €**

**COÛT RÉEL**  
1 ENTRÉE PISCINE

Baigneur 10%
<b>15 €</b>
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 90%

**1 heure en ALAE**

**COÛT FAMILLE**  
TARIF MOYEN D'1 HEURE ALAE  
**0,26 €**

**COÛT RÉEL**  
1 HEURE EN ALAE

FAMILLE 7%	CAF 31 45%
AUTRES 4%	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 46%
<b>3,69 €</b>	

**1 ticket de Transport à la Demande**

**COÛT USAGER**  
TARIF UNIQUE D'1 TRAJET TAD  
**2 €**

**COÛT RÉEL**  
1 TRAJET

USAGER 11%	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 62,5%
RÉGION OCCITANE 26,7%	
<b>18,17 €</b>	

**1 heure d'aide à domicile**

**COÛT BÉNÉFICIAIRES**  
COÛT MOYEN D'1 HEURE D'AIDE À DOMICILE  
**4,85 €**

**COÛT RÉEL**  
1 HEURE D'AIDE À DOMICILE

BÉNÉFICIAIRES 15%	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 14%	CONSEIL DÉPARTEMENTAL 11%
MUTUELLES & CAISSES 2%		69%
<b>32,99 €</b>		

## Combien ça coûte?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CAGIRE GARONNE SALAT

La communauté des communes consacre par an et par habitant :

- 10.40€ pour le sport,
- 10.60€ pour la culture,
- 13.76€ pour la santé.

## La communauté de communes à votre service



### FINANCES & RESSOURCES HUMAINES

#### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Jean CAZES, 66 ans**  
Maire d'Arbas

« Derrière chaque projet mené par notre collectivité se trouvent des femmes et des hommes engagés ainsi qu'une gestion financière rigoureuse. La délégation aux ressources humaines et aux finances veille à garantir les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services publics tout en assurant une utilisation responsable des fonds publics.

Notre ambition est de concilier qualité du service rendu aux habitants, maîtrise des dépenses et accompagnements des agents qui œuvrent quotidiennement au service de notre territoire. Cette mission, souvent peu visible, est pourtant essentielle pour permettre la réalisation de nos projets et répondre efficacement aux attentes de la population.

**Au cours de la précédente mandature, plusieurs avancées importantes ont été réalisées pour :**

- combattre les déserts médicaux : Maison de santé à Aspet et St-Martory et maison médicale à Salies-du-Salat
- améliorer et développer les infrastructures sportives : gymnase à Salies, pumtrack à Arbas.
- accueillir la petite enfance : multi-accueil à Salies, micro-crèche à Aspet.
- moderniser l'outil de travail : acquisition bâtiments Clarous à Mane, véhicules électriques pour l'aide à domicile, regroupement bacs des ordures ménagères.

Forts de ces acquis, nous poursuivons aujourd'hui cette dynamique avec la volonté d'aller encore plus loin : faire vivre les ZAE Géléa et Cap d'Arbon, renforcer le maintien des seniors à domicile, mutualiser les services aux communes. Renforcer l'attractivité de nos métiers, favoriser le développement des compétences et améliorer la qualité de vie au travail seront nécessaires pour l'atteinte de ces objectifs.

Concernant les finances, le budget général est maîtrisé et dégage des moyens pour les investissements en constante progression :

- 2023 : 2 718 K€
- 2024 : 4 964 K€
- 2025 : 3 822 K€
- 2026 : 5 667 K€

Par ailleurs, l'intégration des services de soins dans un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) a permis de bénéficier d'exonération de charge bénéfique au budget.

A travers ces évolutions, nous recherchons toujours l'amélioration de la performance économique mais aussi organisationnelle : mise en place d'un CST (Comité Social Territorial) commun à la communauté des communes et au CIAS, gage d'une fluidité de la communication avec le personnel.

#### La priorité

Nous devons allier une politique de développement économique à une politique d'aide à la personne. Cette équation, même si elle est difficile, est essentielle pour maintenir l'attractivité du territoire. Elle nous impose la maîtrise des dépenses de fonctionnement et des investissements utiles et durables (écoles, voirie, environnement, développement économique).

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

##### → DUERP ?

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels est obligatoire dans toutes les entreprises dès l'embauche du premier salarié. L'employeur recense et évalue les risques présents dans l'entreprise.

##### → CFU ?

Le Compte Financier Unique fusionne le compte administratif établi par l'ordonnateur et le compte de gestion établi par le comptable. Simplification administrative qui allège le processus budgétaire.

#### EN CHIFFRES

- 252 agents ont bénéficié de 4562 heures de formation (en hausse de 20%)
- 71.72% de femmes parmi les agents communautaires
- 24 M € de budget dont 5,7 M € consacré à l'investissement

## La communauté de communes ..... à votre service



### VOIRIE, ORDURES MÉNAGÈRES & SERVICES TECHNIQUES



#### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Patrick BARÉS, 58 ans**  
Maire d'Aspet

« Réélu vice-président, j'aborde ce nouveau mandat avec une plus grande expérience, mais aussi avec détermination et lucidité face aux défis qui nous attendent.

Nos collectivités sont aujourd'hui confrontées à des contraintes financières croissantes. Le service de collecte et de traitement des ordures ménagères est particulièrement impacté par l'augmentation continue des coûts de traitement, de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), des carburants, des équipements et des exigences réglementaires.

Notre priorité sera de préserver un service de qualité pour les habitants tout en recherchant une maîtrise rigoureuse des dépenses, une optimisation de notre organisation et une sensibilisation accrue à la réduction des déchets. La mise en œuvre d'un programme local de prévention des déchets et assimilés (PLDPMA)<sup>1</sup> contribuera à atteindre ces objectifs.

En matière de voirie, notre réseau représente un patrimoine important qu'il nous appartient d'entretenir dans la durée pour maintenir sa viabilité. Face à des besoins importants et à des moyens limités (augmentation des coûts et suppression des aides à l'investissement du département), nous devons définir des priorités d'intervention et programmer nos investissements avec cohérence.

**Aussi, la mise en œuvre d'un règlement de voirie<sup>2</sup> constituera une étape essentielle.**

L'utilisation d'un outil informatique innovant nous permet d'avoir une vision précise sur l'état de la voirie du territoire. Nous pouvons mieux cibler et hiérarchiser nos interventions et nous poursuivrons en ce sens ; notamment avec une réflexion sur la surveillance et l'entretien de nos ponts pour permettre un suivi régulier de leur état afin de prévenir les dégradations avant qu'elles ne deviennent trop importantes et coûteuses.

La communauté de communes doit être un partenaire de proximité, capable d'accompagner les communes dans leurs besoins quotidiens. Je souhaite améliorer la réactivité de nos services techniques et développer une relation de confiance avec l'ensemble des élus du territoire. C'est collectivement que nous relèverons ces défis pour nos administrés et pour l'avenir de notre territoire ».

#### La priorité

La maîtrise des coûts

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

##### 1 Qu'est-ce qu'un PLDPMA ?

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est un document de planification. Il vise à coordonner les actions des pouvoirs publics et des organismes privés pour prévenir et gérer les déchets ménagers et assimilés.

##### 2 Qu'est-ce qu'un règlement de voirie ?

Document qui fixe les règles d'utilisation, de gestion et de préservation des voies (routes, rues, places, accotements, fossés, réseaux, etc.) relevant de l'intercommunalité. Son objectif ? garantir la sécurité des usagers, protéger le patrimoine routier et organiser les interventions sur le domaine public. Ce règlement permettra d'harmoniser les pratiques, encadrer les interventions sur le domaine public et garantir des réfections de qualité après travaux en renforçant le service rendu aux communes et aux habitants.

#### EN CHIFFRES

→ **806 km voirie d'intérêt communautaire** entretenus par les services techniques.

→ **500 km de chemins de rando** (pédestres, équestres et VTT) entretenus par les services techniques

→ **4 008 t ordures ménagères** collectées en 2025 sur le territoire

→ **226 kg par habitant** : poids des OM résiduelles collectées en 2025



### PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE



#### LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

**Marie-Christine GUALTER, 69 ans**  
Maire de Mane

« C'est par une action concrète, collective et ancrée dans le territoire que nous pourrions préparer l'avenir de nos enfants. Je suis une élue de terrain, investie dans le milieu associatif depuis de nombreuses années, mon champ d'action : le sport et l'enfance jeunesse. J'ai développé une forte capacité à travailler en partenariat, je privilégie le travail en collaboration et c'est ce que je m'efforcerais de faire durant ce mandat.

**L'enfance et la jeunesse doivent rester une priorité de notre action.**

Cela implique d'être présents sur le terrain, à l'écoute des besoins des familles, des enfants et des communes confrontées aux difficultés d'accueil et d'accompagnement. Nous devons travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux : les mairies, les structures d'accueil, les associations culturelles, sportives, environnementales et intergénérationnelles, les écoles et les collèges afin de développer des solutions adaptées aux réalités et aux différences du territoire.

**Soutenir et faciliter l'accès au sport et à la culture** : deux leviers importants pour promouvoir l'égalité des chances qui permettront aussi de favoriser l'attractivité de notre territoire.

**La préservation de l'emploi local constitue également un enjeu majeur**, dans un contexte économique en évolution et face aux perspectives de baisse démographique.

**Enfin nous devons encourager le dynamisme intergénérationnel** en essayant de créer davantage de liens, en valorisant l'engagement associatif et en renforçant les solidarités locales ».

#### La priorité

**Prioriser les conditions d'accueil et de sécurité des enfants et des jeunes sur les divers centres. Développer une collaboration plus appuyée avec les mairies et les associations du territoire. Mettre en place plus d'actions tournées vers les 13-17 ans.**

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Un PEDT, Projet Éducatif Territorial**, est un dispositif qui organise la continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant : scolaire, périscolaire et extrascolaire. Mis en place à l'initiative d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale, il associe généralement les élus locaux, les écoles, les services de l'État, les associations, les structures de loisirs, les familles, les acteurs culturels et sportifs du territoire. Il vise à :

- Favoriser la réussite et l'épanouissement des enfants ;
- Assurer une cohérence entre les activités proposées avant, pendant et après l'école ;
- Développer l'accès à la culture, au sport et à la citoyenneté ;
- Promouvoir l'égalité des chances ;
- Répondre aux besoins spécifiques du territoire.



Portail familles Cagire Garonne Salat

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Un RPE, Relais Petite Enfance**, est un service gratuit destiné aux parents, aux assistants maternels et aux gardes d'enfants à domicile. Ce n'est pas un mode de garde, il n'accueille pas les enfants mais sert plutôt de lieu de ressources, d'information et d'animation pour les familles et les professionnels. Ses principales missions sont :

- Informer et accompagner les familles
- Assurer le service de guichet unique de l'accueil de la petite enfance

→ Soutenir les assistants maternels dans l'exercice de leur profession

→ Organiser des rencontres et des temps d'éveil pour les enfants accueillis par les assistants maternels (ateliers, jeux, activités motrices, lectures, etc.).

→ Favoriser la professionnalisation des personnels de la petite enfance et lutter contre leur isolement.

→ être le guichet unique : répondre à vos demandes d'information et d'inscription sur tous les modes d'accueil individuels ou collectifs du territoire.

# La communauté de communes .....à votre service

Vice-Président(e)s



## HABITAT & SERVICES À LA POPULATION

### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Jean-Luc PICARD, 59 ans**  
Maire de Beauchalot

« Nous avons mené une réflexion sur le sentiment d'appartenance à la communauté de communes. Beaucoup d'entre vous ont fait remarquer qu'hormis le ramassage des poubelles et l'organisation du périscolaire (pour ceux qui ont des écoles), l'intérêt de l'action communautaire pour nos villages n'est pas toujours évident.

Aussi, il nous faut trouver des sujets concrets qui visibilisent l'appartenance à notre communauté de communes. L'habitat peut-être une source de réflexion très intéressante. Nos villages ont un fort potentiel, encore trop souvent sous-exploité. Nous connaissons tous la situation. D'un côté, des habitants – personnes seules, familles monoparentales, des jeunes aussi pour leur premier logement – qui peinent à se loger faute d'offres adaptées. De l'autre, des maisons anciennes, parfois vacantes, parfois dégradées, qui ne demandent qu'à retrouver une seconde vie.

Entre les deux, un manque d'organisation, de coordination, et surtout de moyens. Il est possible d'avoir une réponse concrète, pragmatique et collective. Notre idée est de **mettre en place un véritable plan de rénovation de l'habitat dans nos villages**. L'objectif est clair : transformer des bâtis existants en logements adaptés aux besoins actuels, accessibles, fonctionnels et intégrés dans le tissu local. En participant directement à la rénovation de logements dans chaque commune, en co-construisant, nous créons un lien nouveau, une appartenance plus forte, plus tangible, plus partagée. Chaque logement rénové devient alors une preuve concrète de ce que nous savons faire ensemble. C'est aussi un levier de développement local. Car derrière chaque rénovation, il y a des artisans, des entreprises, de l'activité économique ou même en régie quand des communes le souhaitent. Je suis convaincu que notre rôle, en tant qu'élus, est d'être des facilitateurs, des bâtisseurs de solutions concrètes, au service de nos habitants. Et c'est aussi donner du sens, et de la force, à notre communauté de communes ».

#### EN CHIFFRES

PARTICIPATION  
À HAUTE-GARONNE  
NUMÉRIQUE

→ 29 340,80€  
sur le fonctionnement 2025  
→ 16 280€  
en investissement 2025



#### La priorité

L'habitat

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Concernant le numérique**, la communauté de communes est compétente en matière de communications électroniques par :

→ **L'établissement et exploitation d'infrastructures de communications électroniques**

→ **La fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas de carence de l'initiative privée**. Pour réaliser ce programme d'actions, la communauté de communes en a confié la mission à Haute-Garonne Numérique, qui en plusieurs années, a déployé un vaste réseau de fibre optique avec une couverture à 100% du territoire de Haute-Garonne.

→ **L'accompagnement de la fermeture du réseau cuivre** : fermeture progressive qui se fera en deux étapes : fermeture commerciale puis fermeture technique, avec la perspective d'une substitution totale d'ici 2030, du réseau cuivre par la fibre optique.

#### NUMÉRO UTILE

→ Service Local de l'Habitat  
→ 05.62.00.74.71



## SOLIDARITÉ & PRÉCARITÉ

### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Philippe SOUQUET, 59 ans**  
Maire de Cassagne

« Les solidarités ne se décrètent pas : elles se construisent ensemble, dans le dialogue, la confiance et l'action concrète. L'avantage de cette nouvelle délégation est de pouvoir agir dans tous les domaines, l'emploi, l'enfance jeunesse, les services à la personne...la transversalité étant le maître mot pour faire vivre les solidarités, pour tous, et avec tous sur notre territoire.

Je m'engage à travailler de manière collaborative et structurée avec les services et nos partenaires et rendre les informations plus accessibles pour chaque habitant. Je suis particulièrement attaché à la question de l'accès aux services publics d'une manière générale et à l'emploi en particulier.

Je souhaite aussi trouver des leviers d'actions pour faciliter l'organisation familiale, la mobilité.

Il est important de pouvoir maintenir des services de proximité, conforter les solidarités locales, pour «bien vivre» à tout âge en Cagire Garonne Salat.

Cela passe par l'analyse des besoins sociaux et l'animation du partenariat local en allant sur le terrain ...informer sur les aides existantes, en trouver d'autres, tenter des choses.... ».

#### La priorité

Trois priorités vont structurer notre action :

✓ **l'équité territoriale** afin que chacune des 55 communes bénéficie pleinement des actions mises en place

✓ **une structuration de notre offre aux solidarités** afin de faciliter la communication de cette dernière pour tous au sein de la communauté de communes

✓ **la coopération avec l'ensemble des partenaires sociaux, médicaux, éducatifs et associatifs** pour renforcer nos liens et structurer notre offre comme par exemple faciliter l'accès au permis de conduire (aide au permis, aide à la réinstallation d'une auto-école sur le territoire...)

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

La communauté de communes par des aides financières et/ ou matérielles, soutient plusieurs associations qui œuvrent dans le champs des solidarités : Restos du Cœur, Femmes de papier, Accept , ADAD31 (accompagnement des agriculteurs en difficulté), Les Chats Libres des 3 Vallées, Solidarité Cagire Garonne Salat, deux ressourceries, ....

#### EN CHIFFRES

→ **3 500€** d'aide financière annuelle pour la Ressourcerie entre Garonne et Salat. Les 3 déchetteries de la communauté de communes sont équipées d'un espace de collecte et dépôt au bénéfice de la ressourcerie pour la valorisation des objets par le réemploi.

→ **6 000€** aide financière annuelle à l'association Femmes de papier qui agit sur le territoire pour prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes et protéger les victimes de ces violences.

→ **10 000€** aide financière pour accompagner l'activité des Restos du Cœur qui permet en particulier à l'association de payer le loyer et les charges de leurs locaux situés à Mane.

# La communauté de communes ..... à votre service

Vice-Président(e)s



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Olivier LOUBET, 61 ans**  
Maire de Francazal

« Le développement économique doit passer par une consommation locale de proximité que ce soit pour l'alimentaire ou l'achat de matériels, d'habillements et autre consommation courante. Il est important que nous, consommateurs, achetions local comme il est nécessaire que les commerçants les plus proches appliquent une tarification douce. Il en va de leur sauvegarde et de l'avenir de notre système économique. C'est en faisant ces efforts que nous parviendrons à attirer une nouvelle population prête à s'investir en Cagire Garonne Salat.

L'attractivité touristique du territoire passe également par le développement de nouvelles infrastructures (hôtels, restaurants, bases de loisirs etc...) ; ensemble, élus et acteurs économiques, nous devons concentrer nos efforts sur ce secteur où les retombées économiques sont primordiales.

Pour cela nous avons de nombreux atouts, à commencer par notre situation géographique au pied de nos belles Pyrénées. À nous de mieux les faire connaître.

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour attirer et faire s'installer de nouveaux entrepreneurs en allant à leur rencontre et leur présenter tout l'accompagnement que peut apporter la communauté de communes à leurs différents projets ».



### La priorité

✓ continuer à remplir les deux zones d'activités, Géléa à Montsaunès et Cap d'Arbon à Estadens, qui sont à la fois génératrices d'emplois et de rentrées financières pour la communauté de communes.

✓ maintenir les commerces dit de proximité, surtout dans nos villages où la population est vieillissante et où nos déplacements coûtent de plus en plus chers.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

La communauté de communes accompagne les projets d'entreprise par de l'aide :

- à l'immobilier ;
- à l'installation ;
- aux commerces alimentaires, non alimentaires et de services.

### EN CHIFFRES

#### → 4 Zones d'Activités

- Cap d'Arbon à Estadens,
- Géléa à Montsaunès-Saint-Martory,
- Z.A à Mazères-sur-Salat
- les Clottes à St-Martory.

→ 160 élèves et étudiants issus de 5 établissements scolaires de la Haute-Garonne ont participé à la Semaine de l'Industrie organisée par Territoires d'Industrie Comminges Nestes autour de Dietsmann Technologie à Salies-du-Salat en partenariat avec la communauté de communes.

→ 3 entreprises (création/reprise) du territoire ont été valorisées en vidéo par le Comité Local Pour l'Emploi avec le soutien de la communauté de communes.



Voir les vidéos

## TOURISME, CULTURE & PATRIMOINE



### LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

**Pascale MARASSÉ, 66 ans**  
Conseillère déléguée à la mairie d'Aspet

« Associer culture, patrimoine et tourisme est une évidence quant à la dynamique d'un territoire et pour l'intérêt de chacun. Le promouvoir en renforçant son attractivité, son dynamisme et ses richesses naturelles exceptionnelles, est essentiel et vital.

En découvrant nos sites qui proposent une approche vivante et immersive de l'histoire comme l'Abbaye de Bonnefont, le château d'Izaut ou la chapelle d'Aspet, en éveillant tous nos sens en déambulant dans nos jardins extraordinaires ou dans notre nature luxuriante où veille le Cagire, mais aussi en proposant de nouvelles activités sportives comme la falaise de Montsaunes où les grimpeurs pourront pratiquer leur passion, le territoire est et sera mis encore plus en valeur.

Mais la vie de notre territoire ne serait pas aussi active sans le réseau associatif, partenaire indispensable à l'animation des villages grâce à leurs bénévoles toujours aussi investis. La communauté de communes propose et soutient, avec l'appui de partenaires officiels, différents projets notamment en éducation artistique et culturelle avec des résidences de territoire (danse avec la Cie Amigara en 2026 et cultures urbaines avec le Réseau Hip Hop Occitanie en 2027). Nous avons aussi la chance d'accueillir, grâce au Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public Pronomade(s) en Haute-Garonne, de nombreux spectacles originaux dans nos villages.

L'Office de tourisme intercommunal est lui aussi très actif : pour la première édition, le festival «Les Nuits fraîches» offrira cet été 4 concerts permettant de donner une visibilité nouvelle au territoire, fédérer les acteurs locaux et construire une image forte et contemporaine.

Aspétoise d'origine, je me suis toujours investie dans la vie de mon village et suis maintenant heureuse de pouvoir participer, à plus grande échelle, à l'attractivité du territoire auprès du grand public. Faire vivre nos villages et attirer les touristes sont une importance capitale pour l'économie ».

### La priorité

« La communauté de communes, appui essentiel aux réflexions nouvelles et études de projets de développement touristique et économique, met en avant la santé, le bien-être, la nature et le patrimoine exceptionnel. Ainsi, la réhabilitation des thermes de Salies, l'aménagement du lac de Touille, la praticité ludique et sportive de nos rivières (programme «Les Vallées fraîches») en font partie. »



### EN CHIFFRES

- 1 syndicat mixte, Abbaye de Bonnefont à Proupiary
- 1 office de tourisme et 3 Bureaux d'Information Touristique
- 56 associations culturelles ont bénéficié d'un soutien financier en 2025
- le Livre Côté Cour Côté Jardin
  - 44 livres offerts aux écoles, crèches et ALAE
  - 945 spectateurs, 21 représentations, 6 spectacles différents



### LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Le Livre Côté Cour Côté Jardin ?  
2<sup>e</sup> édition en novembre prochain pour cet événement autour de la littérature jeunesse porté par la communauté de communes avec des spectacles gratuits pour les scolaires et 2 rendez-vous tous publics.

### → Droits culturels ?

Notion ancrée dans la Déclaration universelle de 1948, elle apparaît dans la loi NOTRe de 2015. Travaillée et confrontée aux réalités et aux diversités de notre territoire, elle donne naissance en 2022 à la Charte de projet culturel de territoire respectant les droits culturels validée

par les communautés de communes Cagire Garonne Salat, Cœur & Coteaux du Comminges, Pyrénées Haut Garonnaises et le PETR Comminges Pyrénées.

Lire la charte



# La communauté de communes .....à votre service

Vice-Président(e)s



## RANDONNÉES & MOBILITÉS

### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Jean-Pierre VIALATTE, 61 ans**  
Maire d'Arnaud-Guilhem

« En 2020, Francois Arcangeli, président, m'avait confié le suivi des sentiers de randonnées de la communauté de communes. En collaboration avec les vice-présidents du tourisme, Marie-Christine Llorens, du sport Dominique Ponticaccia, du directeur de l'office du tourisme et des services techniques de la communauté de communes, j'ai participé à l'élaboration du Pôle Nature sur les sentiers de randonnées, les pistes VTT, le site de la pumptrack, les circuits équestres et trail.

Madame Llorens dans le cadre de sa présidence, a souhaité me confier la suite du développement de la randonnée et des mobilités sur notre territoire. Le vaste réseau de chemins et sentiers de randonnée contribue à la qualité de vie autant qu'il structure l'offre touristique.

Le pilotage du projet « mobilités » consistera à continuer à développer le transport à la demande (TAD) les navettes pleine nature (Fontaine de l'ours), la navette du marché d'Aspet, les accès aux liaisons LIO (Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée) ou l'utilisation de la Voie verte (piste cyclable du Conseil départemental de la Haute Garonne).

Et, dans le cadre du plan climat, nous poursuivrons les actions de développement de la pratique du covoiturage et l'auto partage, de la mobilité durable et la sobriété énergétique dans les déplacements. »

### LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Le Transport À la Demande est un transport d'intérêt local qui vient compléter l'offre régionale de transport. Transport de « proximité », spécifique aux territoires à faible densité de population, le TAD est un service réalisé sous la responsabilité de la communauté de communes avec la Région Occitanie et un financement bipartite entre les deux.

→ Ouvert à tous les habitants du territoire Cagire Garonne Salat. Sur réservation la veille par téléphone auprès du transporteur qui vient vous chercher chez vous !

→ Ce service dessert maisons de santé, maison médicale, France services, Maison Départementale de proximité, gare et marchés sur Aspet, Salies-du-Salat, Saint-Martory, Mane et Boussens.



### La priorité

**Coordonner les offres de mobilité pour faciliter l'intermodalité dans les déplacements. Enjeu de développement durable, l'intermodalité consiste à adopter des modes de déplacements collectifs ou alternatifs, tels le covoiturage ou l'autopartage, et doux, à pied et à vélo.**

**Parfois complémentaires à la voiture particulière, ils doivent être économiquement viables et accessibles à tous pour favoriser l'attractivité des territoires.**

### EN CHIFFRES

- 36 sentiers pédestres
- 4 sentiers équestres
- 7 sentiers enduro VTT
- 8 pistes « gravel »
- 2 navettes d'intérêt local : la navette pleine nature d'Arbas à la Fontaine de l'Ours et la navette du marché d'Aspet entre le parking du collège et le centre du village
- 3 circuits de marche nordiques
- 1 circuit trail



Info TAD



## SANTÉ

### LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

**Sabine BASTIANELLI, 54 ans**  
Maire de Salies-du-Salat

« La santé est l'une des préoccupations majeures de nos concitoyens et un enjeu fondamental pour l'avenir de notre territoire. Dans un contexte où l'accès aux soins devient de plus en plus difficile dans de nombreuses zones rurales, la communauté de communes a choisi de s'engager pleinement pour préserver et renforcer une offre de santé de proximité avec la création de 2 maisons de santé et 1 maison médicale.

En tant que vice-présidente en charge de la Santé, j'ai à cœur de porter cette compétence essentielle au service de tous les habitants. Notre rôle consiste à accompagner les professionnels de santé dans leurs projets d'installation et d'exercice, à soutenir les initiatives favorisant l'accès aux soins et à développer les partenariats avec l'ensemble des acteurs du secteur médical, paramédical, social et institutionnel.

La santé ne se limite pas à la prise en charge des maladies. Elle concerne également la prévention, le bien-vieillir, la lutte contre l'isolement, l'accompagnement des personnes les plus fragiles et la promotion du bien-être pour tous les âges de la vie. C'est pourquoi notre action s'inscrit dans une vision globale, attentive aux besoins de chaque commune et de chaque habitant.

Notre territoire possède de nombreux atouts : des professionnels investis, des structures engagées et une véritable volonté collective d'agir. Ensemble, nous devons poursuivre nos efforts pour rendre notre territoire attractif, faciliter l'accès aux soins et préparer les réponses aux défis de demain.

C'est en travaillant collectivement que nous pourrions construire des solutions durables et adaptées à notre territoire. Restons mobilisés pour faire de la santé un véritable levier de qualité de vie et d'attractivité pour notre territoire. »

### La priorité

**Attirer de nouveaux praticiens et poursuivre l'objectif : que chaque habitant puisse, à terme, disposer d'un médecin référent.**

### EN CHIFFRES

- 1 Maison médicale : Salies-du-Salat
- 2 Maisons pluridisciplinaires de santé : Aspet et Saint-Martory
- Une 30<sup>aine</sup> de professionnels de santé sur les 3 structures



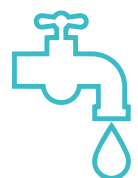
### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Création du statut de médecin junior**  
Le médecin junior est un médecin en dernière année de spécialisation. Après plusieurs années d'études de médecine et d'expérience hospitalière, il exerce déjà comme un véritable praticien. Il reçoit les patients en consultation, établit des diagnostics, prescrit les traitements nécessaires et assure le suivi médical. Son activité s'effectue avec un

niveau important d'autonomie, tout en bénéficiant de l'accompagnement et de la supervision d'un médecin maître de stage expérimenté.  
Pour notre territoire, l'accueil de médecins juniors représente une opportunité précieuse : il permet de renforcer l'offre de soins, de réduire les délais de consultation et de faire découvrir l'exercice de la médecine rurale à de jeunes professionnels susceptibles, demain, de choisir

de s'installer durablement parmi nous. C'est une réponse concrète aux difficultés d'accès aux soins et un investissement pour l'avenir de notre population.  
Une demande d'installation sur nos 2 maisons médicales et notre maison de santé a été soumise et nous espérons ainsi que certains de ces futurs médecins choisiront de s'établir en Cagire Garonne Salat.

# La communauté de communes .....à votre service



## RIVIÈRES, EAU & GEMAPI

### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Raymond JOUBE, 67 ans**  
Maire de Belbèze-en-Comminges

« Le début de l'année 2026 est venu rappeler l'urgence en matière de prévention des inondations. Les tempêtes Nils, Pedro, Goretti et Oriana ont balayé la France en janvier et février. Selon Météo France, les 40 jours consécutifs de pluies subis à cette période constituent la plus longue série de jours de précipitations enregistrées en France depuis le début de leurs mesures en 1959.

Les enjeux de la GEMAPI pour demain se compliquent, lorsque l'on sait que les collectivités pouvaient augmenter cette taxe à hauteur de 40€ par habitant afin de la financer et, voire même au-delà, mais la loi de finances votée ne les y autorise pas. Tout en sachant qu'aujourd'hui beaucoup de collectivités n'utilisent pas au maximum cette ressource-là.

Son financement et son évolution se retrouvant au cœur des problématiques de financements publics comme pour beaucoup d'autres sujets qui ne manqueront pas de faire débat lors des prochaines élections présidentielles. »



### La priorité

La gestion de la ressource en eau et la préservation des milieux naturels sont des enjeux prioritaires face au changement climatique, la destruction des habitats naturels, les pollutions ou encore l'artificialisation des sols.

### EN CHIFFRES

- 156 600 € taxe GEMAPI 2025
- 6 cages-refuges remplies de branchages ont été placées en immersion dans le lac de Touille pour protéger la faune piscicole des prédateurs. Action menée par la fédération de pêche et l'AAPPMA Bas Salat qui ont le droit de pêche sur le lac.
- 2 grilles équipées à des fins de nurserie à poissons implantées en bordure du lac de Touille

→ **GEMAPI** : La compétence obligatoire GEMAPI a été attribuée aux communes en 2016 puis transférée aux EPCI en 2018 pour renforcer leur travail en concertation sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. **La compétence GEMAPI est définie par le Code de l'environnement autour de 4 axes :**

- **aménagement** d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- **entretien et aménagement** d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris leurs accès
- **défense** contre les inondations
- **protection et restauration** des sites, écosystèmes aquatiques et zones humides ainsi que les formations boisées riveraines

### LE SAVIEZ-VOUS ?

→ **RIVIÈRES** : La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités par les lois MAPTAM de 2014 puis la loi NOTRe de 2015. La communauté de communes a choisi de transférer l'exercice de cette compétence à deux syndicats selon les bassins versants :

- **Le Syndicat rivières Salat Volp pour les bassins versants du Salat, de l'Arbas et de leurs affluents.** [www.salatvolp.fr](http://www.salatvolp.fr)
- **Le Syndicat mixte Garonne Amont pour les bassins versants de la Garonne, du Job, du Ger, de la Noue et de leurs affluents.** [www.sm-garonne-amont.fr](http://www.sm-garonne-amont.fr)



## SPORTS

### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Patrick BISCARO, 46 ans**  
Élu à la mairie de Salies-du-Salat

C'est le premier mandat électoral de Patrick Biscaro ; ancien joueur de rugby et localement très impliqué dans la vie associative sportive locale, notamment au Mazères Cassagne Sports Rugby, la vice-présidence aux sports lui est apparue comme une évidence pour s'impliquer encore plus et défendre le sport pour tous.

« Au cœur des Pyrénées centrales, notre territoire a toujours entretenu un lien particulier avec le sport. Dans nos villages, sur nos terrains, dans nos gymnases, sur nos sentiers et nos montagnes, le sport est bien plus qu'une pratique de loisir : il est un facteur de cohésion, d'éducation, de santé et de vitalité locale.

La communauté de communes a la responsabilité de construire une politique sportive à l'échelle de ses 55 communes, en tenant compte des réalités de chacun. Cette ambition repose sur une conviction simple : chaque habitant, quel que soit son âge, son lieu de résidence ou sa condition physique, doit pouvoir accéder à une pratique sportive de qualité à proximité de chez lui.

Notre richesse repose avant tout sur l'engagement des bénévoles, des dirigeants associatifs, des éducateurs, des enseignants et de tous ceux qui font vivre le sport au quotidien. Ils constituent le premier réseau de proximité de notre territoire et méritent toute notre reconnaissance.

Nous poursuivons une politique sportive fondée sur trois priorités : préserver et moderniser nos équipements, accompagner le développement des associations et valoriser pleinement les atouts naturels exceptionnels qui font l'identité de Cagire Garonne Salat.

Parce qu'il favorise le bien-vivre, l'attractivité résidentielle, la santé publique et le lien entre les générations, le sport est un investissement pour l'avenir de notre territoire. Il participe pleinement à la qualité de vie que nous souhaitons offrir à nos habitants et à l'image dynamique que nous voulons porter au-delà de nos frontières.

Ensemble, faisons du sport un levier de développement, de solidarité et d'épanouissement pour tous. »



### La priorité

Faire du sport un outil de cohésion territoriale et de qualité de vie au service de l'ensemble des habitants de Cagire Garonne Salat. Garantir des équipements de qualité.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La communauté de communes dispose de la compétence « construction, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » ; ainsi la piscine et le gymnase Gérard Marassé situés à Aspet, le tennis couvert à Saint-Martory et le gymnase Robert Keuleyan à Salies-du-Salat relèvent de cette compétence.

### EN CHIFFRES

- 30 500€ subvention 2026 pour les 18 écoles de sport du territoire ; 25€ par jeune licenciés
- 21 800€ pour les clubs évoluant en division régionale et le sport adapté
- 5 101 entrées en 2025 à la piscine d'été à Aspet, (fréquentation en hausse de 18 % par rapport à 2024).



## La communauté de communes ..... à votre service



### SERVICES AUX COMMUNES & MUTUALISATION

#### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Patrick CAPELLI, 70 ans**  
Maire de Milhas

« Aujourd'hui, les communes sont confrontées à de nombreux défis et doivent faire face à l'évolution constante des besoins des habitants tout en maîtrisant les dépenses publiques dans un contexte budgétaire contraint.

La mutualisation constitue une réponse permettant d'optimiser les ressources et de renforcer l'efficacité de l'action publique. En mettant en commun des moyens humains, techniques ou financiers entre la communauté de communes et les 55 communes de Cagire Garonne Salat pour réduire les coûts, nous pouvons améliorer les qualités des services, développer des compétences spécialisées et renforcer la solidarité territoriale. Pour les communes, les bénéfices sont non seulement financiers avec la réduction des coûts de fonctionnement mais permettent aussi une meilleure utilisation des équipements en les partageant.

Pour les habitants, les bénéfices sont visibles avec une amélioration de la qualité des services quand ils sont mutualisés, avec une réponse plus rapide aux besoins et une égalité d'accès aux différents services sur l'ensemble du territoire. »

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

→ **Des secrétaires de mairie intercommunales** : la communauté de communes gère une équipe de 5 agents secrétaires de mairie au service de 13 communes du territoire Cagire Garonne Salat.

#### → Plan de sauvegarde ?

Les plans communaux et intercommunaux de sauvegarde (PCS / PICS), sont des outils de gestion de crise qui permettent aux communes et intercommunalités de préparer la réponse à tout type d'événements pouvant impacter la population, quelle qu'en soit la nature (accident, phénomène météo, inondation, etc.). Ce plan permet à la commune sinistrée de solliciter les moyens propres de l'EPCI et les moyens mutualisés des communes-membres de l'intercommunalité. Le PICS organise également la continuité des compétences exercées par l'EPCI en période de crise (voirie, eau potable, assainissement, etc.)...En Cagire Garonne Salat 28 communes ont élaboré un PCS et la communauté de communes doit mettre en place son PICS d'ici fin 2026.



#### La priorité

« La politique de prévention en général et la sécurité au travail en particulier sont au cœur de nos actions. Chaque autorité territoriale doit désigner au sein de ses équipes ou par mise à disposition d'une autre collectivité des assistants de prévention et lorsque l'importance des risques professionnels ou des effectifs le justifie des conseillers de prévention. Nous souhaitons accompagner du mieux possible cette mise en place ».

#### EN CHIFFRES

→ 12 sessions de formations mutualisées en 2025 (partenariat CNFPT et communauté de communes)

→ 25 jours de formation soit 175 heures

→ 145 agents (communaux ou intercommunaux) ont participé à ces formations mutualisées.



#### NUMÉRO UTILE

→ Secrétariat  
Cagire Garonne Salat  
→ 05.61.98.49.30



### CADRE DE VIE & PROJET DE TERRITOIRE & FRANCE SERVICES

#### LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

**Claudette ARJO, 68 ans**  
1<sup>ère</sup> Adjointe à la mairie de Saint-Martory

Retraîtée de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP), Claudette Arjo attaque son deuxième mandat de vice-présidente à la communauté de communes. Un engagement renouvelé par l'envie de continuer à s'investir pour le territoire et ses habitants.

#### La priorité

Pour être une élue proche des agents comme des bénéficiaires et bien connaître ces services, je souhaite aller sur le terrain avec les aides à domicile et les aides-soignants, et si possible rencontrer des bénéficiaires. Être dans l'échange.

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le France services Cagire Garonne Salat installé à Mane est labellisé SERVICES PUBLICS+, assorti du PALIER OR, la plus haute distinction de ce dispositif national. L'obtention de ce label, dont la démarche est pilotée par la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP), valorise les agents et leur rôle dans l'amélioration continue de la qualité et de l'efficacité des services publics. C'est le 1<sup>er</sup> France services ainsi labellisé en Haute-Garonne et le 2<sup>e</sup> au niveau national qui en compte 2 800.

#### EN CHIFFRES

→ 6 412 démarches et 2817 usagers en 2025 à France services Mane.

→ 3 communes adhérentes au dispositif Petites Villes de Demain, programme national de revitalisation de villes de moins de 20 000 h : Aspet, Saint-Martory, Salies-du-Salat.

→ 475 bénéficiaires accompagnés en 2025 par le service d'aide à domicile

→ 74 patients accompagnés en 2025 par le service de soins à domicile

« J'ai toujours été intéressée par la vie communale, ayant été bercée dans cette ambiance depuis mon plus jeune âge. Mon père a longtemps occupé le poste de 1er adjoint à St-Martory.

Vice-présidente « Cadre de vie » à la communauté des communes au dernier mandat puis aux Finances suite au décès de Jean Claude Dougnac ( pour qui j'ai une forte pensée), je reprends la délégation « Cadre de Vie » avec France services en particulier mais aussi la vice-présidence du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Créé en décembre 2025, ce dernier reprend toute l'activité du Service Autonomie (ancien SAAD et SSIAD).

Concernant le Cadre de Vie, mon but est de continuer à promouvoir l'activité de France services installé à Mane, un service nécessaire pour aider les administrés à s'adapter au développement du numérique en particulier dans les démarches administratives.

En complément, je souhaite continuer à travailler sur la revitalisation de notre territoire et ce autour d'un **Projet de Territoire concerté et commun qui reste à bâtir.**

Mon souhait est de donner de mon temps à mon territoire afin de faciliter la vie de nos citoyens. Le but étant de travailler main dans la main, en écoutant les idées de chacun afin de développer la richesse et le bien-être de notre territoire.

Concernant le CIAS, mon objectif est de faciliter et participer à la cohésion entre les responsables, les agents mais aussi les bénéficiaires et leurs familles.

**Ces services rendent un travail de qualité et sont indispensables pour permettre à nos aînés (que nous serons demain) de rester à domicile le plus longtemps possible, d'accompagner les personnes en situation de handicap dans leur quotidien. Ceux sont des services essentiels qu'il faut valoriser, soutenir et développer tout en restant vigilant au coût de fonctionnement.**

Avec les membres du conseil d'administration du CIAS, que je remercie pour leur aide, nous participons activement à la réflexion sur le fonctionnement des services et de manière plus large sur le développement de cette politique de maintien à domicile sur notre territoire. »

# La communauté de communes .....à votre service

Vice-Président(e)s



## ENVIRONNEMENT, PCAET, BIODIVERSITÉ

### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Jean-Luc AJAS, 68 ans**  
Maire de Couret

« M'engager pour la défense de l'environnement, la protection des milieux et de la biodiversité m'est apparu comme une évidence. Passionné de nature, de faune et de forêt, j'ai choisi de venir vivre dans un petit village du piémont pour profiter tous les jours de cette qualité de vie. Le respect de notre environnement est le socle de notre existence.

Notre milieu naturel de vie est en danger, rien ne pourra exister ni s'entreprendre si nous ne faisons rien. L'existence du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), nous permet ainsi de lutter concrètement face au dérèglement climatique. Grâce à son programme d'actions, nous pouvons et devons poursuivre les projets déjà engagés par la communauté de communes comme le travail de recensement d'espèces menacées ( par exemple étude chiroptères Montsaunès, ...) ou la protection de milieux naturels remarquables (zone humide lac de Touille, ...).

Ce programme s'articule de manière transversale avec l'ensemble des compétences exercées par la communauté de communes, en totale collaboration avec les autres services. Je pense à l'aménagement de sites (exemple le projet du lac de Touille), la **planification de l'habitat durable**, ou un accès facilité aux énergies renouvelables...

C'est en construisant des stratégies communes à l'ensemble du territoire que nous arriverons à atteindre nos objectifs : améliorer notre qualité de vie, réduire notre consommation et transmettre à nos enfants une terre vivante et vivable.

Informier et sensibiliser les plus jeunes aujourd'hui feront d'eux des acteurs concernés et impliqués demain ».

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Après sa réhabilitation, le nouveau gymnase intercommunal « Robert Keuleyan » de Salies est maintenant chauffé par géothermie, équipé de panneaux photovoltaïques qui l'alimentent en électricité. Par le biais de l'autoconsommation collective\*, ces panneaux photovoltaïques permettent également de fournir de l'électricité à 3 autres bâtiments intercommunaux : la crèche « Les Salins » et la maison médicale de Salies ainsi que la déchetterie de Mane.

\*ACC : partage de l'électricité produite avec d'autres bâtiments situés dans un périmètre de 20 km en zone rurale



### La priorité

✓ Réviser le PCAET : réduire les consommations et les coûts, développer les énergies renouvelables locales, améliorer la qualité de l'air, adapter le territoire au changement climatique, construire une stratégie commune.

✓ Encourager les projets agrivoltaïques : préservation des cheptels, production d'énergie verte

✓ Accompagner des constructions publiques en bois local : accompagnement technique, lien avec la filière bois local, recherche de financements,

### EN CHIFFRES

→ 60% du territoire classé en ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique).

→ 2% du territoire recensé en Zones Humides



Plan climat

## AGRICULTURE & FORÊT



### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Sylvain JUNQUA, 44 ans**  
Maire de Sengouagnet

« Notre territoire est une terre d'agriculture, d'élevage et de forêts. De la vallée de la Garonne et du Salat à nos montagnes Paloumère et Cagire, ces activités façonnent nos paysages, font vivre nos villages et participent pleinement à notre identité.

En tant que vice-président en charge de l'agriculture et de la forêt, ma volonté est d'être à l'écoute des agriculteurs, des éleveurs, des forestiers et de l'ensemble des acteurs du territoire. Chaque secteur, chaque vallée, chaque exploitation possède ses particularités. Il est donc essentiel d'accompagner tous les modèles d'agriculture qui font la richesse de notre communauté de communes.

Mon engagement est simple : défendre nos activités agricoles et forestières, valoriser les savoir-faire locaux et préparer l'avenir de notre territoire face aux défis qui nous attendent ».

### LE SAVIEZ-VOUS ?

« Chaque été, les estives accueillent des milliers d'animaux sur les pâturages d'altitude. Ce pastoralisme est indispensable à l'entretien de nos montagnes, à la préservation des paysages ouverts et à la vie économique de nombreux éleveurs.

La présence de l'ours est aujourd'hui une réalité de notre massif. Plus que jamais, nous devons privilégier le dialogue et la concertation. Opposer l'ours, les éleveurs ou les randonneurs n'apporte aucune solution.

Notre rôle est de favoriser une cohabitation respectueuse entre tous les usagers de la montagne ; en cherchant des solutions pragmatiques qui permettent à chacun de trouver sa place. Préserver le pastoralisme, qui est au cœur de l'histoire et de l'identité de nos Pyrénées, tout en tenant compte des enjeux environnementaux, est un équilibre que nous devons construire ensemble ».

### → Qu'es aquo une AFP ?

C'est une Association Foncière Pastorale. On en compte 4 en Cagire Garonne Salat : Arguenos, Moncaup, Fougaron, Saint-Martory.



### La priorité

✓ soutenir l'agriculture locale dans toute sa diversité : entre les exploitations de plaine, les élevages de montagne, les circuits courts ou encore les nouvelles installations, les réalités sont multiples et nécessitent un accompagnement adapté.

✓ rester mobilisés collectivement sur la question du frelon asiatique qui impacte les ruchers et la biodiversité. Comment ? en continuant le suivi de son évolution, l'information des habitants et la recherche de moyens de lutte efficaces.

✓ faire face aux effets du changement climatique et à l'augmentation du risque incendie : les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) constituent un enjeu majeur pour les années à venir. Nous devons accompagner les communes et les habitants afin de mieux protéger nos villages, nos forêts et nos espaces naturels.

### EN CHIFFRES

→ 25 120 hectares de forêt en Cagire Garonne Salat soit 49 % du territoire

→ 7 estives Paloumère, Cagire, col de Larrieu, Calem, Saoubère, pic du Gar, Sengouagnet

→ 300 pièges à frelons distribués sur les 55 communes du territoire (55 offerts et 245 en achat mutualisé)

## Retour images



## Les RDV de l'été

### Juillet

- 20 juin au 20 juillet : La Légende de Pyrène de Musique Buissonnière
- 02 juillet au 13 août : Jeudis en scène ! tous les jeudis à 20h à Aspet ou Salies-du-Salat
- 04 au 06 juillet : stage de théâtre cie Akalmie Celsius à la Colo du Cagire à Juzet-d'Izaut
- 05 au 09 juillet : Ciné-philo avec Chouettes Mirettes à l'Abbaye de Bonnefont à Proupiary
- 15 au 18 juillet : Festival Les Nuits fraîches Aspet
- 15 juillet au 15 août : Z'hibou de l'été à Sengouagnet
- 19 juillet au 23 août : Festival Aspet s'expose
- 25 au 31 juillet : Semaine des Arts à Soueich

### Août

- 28 juillet au 18 août : Festival « Marguerite de Comminges » Saison VII de Jardin de Musiques : 3 août Mancieux / 5 août Couret / 9 août Touille / 17 août & 18 août Saleich
- Jusqu'au 15 août : saison estivale au Jardin de Créagire à Sengouagnet, thème 2026 : Flâner !
- 01 au 09 août : Festival International de Film en Comminges – Terre Vivante
- 20 au 23 août : Festival Jazz&Gospel de Midnite Blue à Encausse-les-Thermes
- 22 et 23 août : Festival Belbèze en Musique à Belbèze-en-Comminges
- 30 août : 10h rdv Pronomade(s) à Ausseing

### Septembre

- 04 au 06 septembre : Festival les Urauquoises à Urau
- 5 septembre : rdv Pronomade(s) à Fougaron
- 12 septembre : Forum des associations
- 24,25,26 septembre rendez-vous Pronomade(s) à Lafitte-Toupière
- 26 septembre : Fête de la Colo du Cagire à Juzet-d'Izaut



### Infos pratiques

**Pyrénées**

[www.opyrenees.fr](http://www.opyrenees.fr)  
contact@opyrenees.fr

N° de téléphone unique :  
→ 05 32 09 59 39



Agenda

**Communauté de communes  
CAGIRE GARONNE SALAT**

**SIÈGE**

15 avenue du Comminges  
31260 MANE  
05.61.98.49.30  
secretariat@cagiregaronnesalat.fr  
Ouverture au public  
du lundi au vendredi  
9h-12h30 & 13h30-17h

**18 319 H**  
POPULATION



S'abonner  
à la newsletter



Nous suivre  
sur Facebook



Nous suivre  
sur Instagram



Regarder nos vidéos  
sur YouTube